



VILLE DE MILLY-LA-FORÊT
91490

Téléphone : 01 64 98 80 07
Fax : 01 64 98 79 21

Milly-la-Forêt, le 16 mai 2019.

Objet : Convocation au Conseil Municipal.

Chère Collègue, Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le :

Mercredi 22 mai 2019 à 20h30

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la décision modificative n°1 au Budget Principal de la Ville
2. Approbation de la décision modificative n°1 au Budget Annexe Bâtiments Sociaux
3. Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire
4. Approbation de la convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique conclue entre la Commune et le Syndicat Mixte Ouvert SMO ESSONNE NUMERIQUE
5. Remboursement des frais de réparation des véhicules de Madame LEMONNIER et de Monsieur PIC, dégradés suite à la projection de cailloux lors d'une opération de débroussaillage par les services techniques
6. Approbation des nouveaux statuts de la CC2V
7. Approbation de l'adhésion des communes d'Orveau et de Vayres-sur-Essonne au SIARCE.

Veuillez agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Patrice SAINSARD.

Commune
adhérente



INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Liste des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 8 février 2016 :

- Décision du Maire en date du 05 avril 2019 – Acceptation du devis fourni par la société SOIRS DE FETES, pour la conception et la réalisation d'un spectacle pyrotechnique le 30 juin 2019, d'un montant HT de 5 416.67 € euros
- Décision du Maire en date du 09 avril 2019 – Demande de subvention au titre du dispositif de soutien de la mission patrimoine/animation culturelle auprès du parc naturel régional du Gâtinais français pour la rénovation du Colombier de MILLY-LA-FORÊT pour un montant de 15 000 € HT
- Décision du Maire en date du 10 avril 2019 – Acceptation de l'ordre d'insertions publicitaires du Républicain, pour les diverses publications sur la fête de la Saint Pierre, d'un montant HT de 1 500 €
- Décision du Maire en date du 10 avril 2019 – Attribution du marché à bons de commande relatif à l'Elagage et abattage du patrimoine arboré de la ville à la S.M.D.A. SAS, pour un montant maximum de 55 000,00 € HT (cinquante-cinq mille euros hors taxes), renouvelable 3 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois avec une durée totale de 48 mois
- Décision du Maire en date du 10 avril 2019 – Acceptation du devis fourni par la société GARALABOSSE, pour des protections en mousse et PVC pour les radiateurs de la salle Cocteau, d'un montant HT de 750,00 €
- Décision du Maire en date du 12 avril 2019 – Acceptation du devis fourni par SOFTWARE ONE, pour souscrire au renouvellement de la licence Adobe Acrobat, d'un montant HT de 1035,40 €
- Décision du Maire en date du 17 avril 2019 - Acceptation du devis fourni par la société DIGIT SECURITE, pour l'entretien et la maintenance annuelle des systèmes de sécurité anti-intrusion de la Commune, d'un montant HT de 1 920,00 euros
- Décision du Maire en date du 17 avril 2019 – Acceptation du devis fourni par la société LES PLAFONDS DE PARIS, pour la fourniture et la pose d'une porte coulissante entre le bureau des affaires scolaires et le bureau de l'état civil, d'un montant HT de 1 660,00 euros
- Décision du Maire en date du 17 avril 2019 – Acceptation du devis fourni par la société VEDIF, pour remplacer les chaises installées lors de cérémonies, d'un montant HT de 872,64 euros
- Décision du Maire en date du 18 avril 2019 – Acceptation du devis fourni par la société DECOR'ACTION45, pour la fourniture et la pose de deux végétaux, cyprès, de part et d'autre de l'entrée de l'Hôtel de Ville, d'un montant HT de 580,00 €.
- Décision du Maire en date du 19 avril 2019 - Acceptation du devis fourni par l'association ROCK'N STOCK pour le concert de la fête de la Musique pour un montant de 800 € TTC
- Décision du Maire en date du 19 avril 2019 - Acceptation du devis fourni par la société NOCTURNAL EVENEMENT pour la sonorisation et l'éclairage lors de la fête de la Musique pour un montant HT de 2 510 €
- Décision du Maire en date du 23 avril 2019 – attribution du marché public relatif à l'externalisation du système d'information à la société SOFTWARE pour une durée maximale de 48 mois
- Décision du Maire en date du 24 avril 2019 – Acceptation du devis fourni par la société ALE, pour l'acquisition de bornes manuelles permettant de sécuriser le marché, d'un montant HT de 2 970,00 €

- Décision du Maire en date du 25 avril 2019 – Acceptation de la proposition tarifaire de l'organisme de formation « CROIX BLANCHE » pour une formation d'un montant TTC de 70.00 €
- Décision du Maire en date du 26 avril 2019 – Acceptation du devis fourni par GROUPE MONITEUR, d'un montant HT de 1 190 € pour la publication d'une offre d'emploi
- Décision du Maire en date du 02 mai 2019 - Acceptation du devis fourni par la société FOUSSIER, pour l'acquisition de pieds et pinces murales nécessaires à la séparation des urinoirs dans les WC de l'école maternelle, d'un montant HT de 1244,23 €
- Décision du Maire en date du 02 mai 2019 – Acceptation du devis fourni par la société DAUGERON, pour l'acquisition de sacs de déjections canines, d'un montant HT de 946,95€
- Décision du Maire en date du 02 mai 2019 – Acceptation du devis fourni par la société THERMO CLIM, pour remettre en état la VMC du multi accueil, d'un montant HT de 723,42 €
- Décision du Maire en date du 02 mai 2019 – Acceptation du devis fourni par la société FTFI, pour remplacer la scie pendulaire de l'atelier menuiserie, d'un montant HT de 1153,46 €.
- Décision du Maire en date du 06 mai 2019 – acceptation du devis de la société CEGID pour la reprise des mouvements relatifs aux électeurs de la Commune vers le Répertoire Electoral Unique afin d'éditer les cartes électorales
- Décision du Maire en date du 6 mai 2019 – Acceptation du devis de la société SCAD SECURITE pour le gardiennage des structures de la fête de la St Pierre pour un montant HT de 2825.26€
- Décision du Maire en date du 6 mai 2019 – Acceptation du devis de la société AB Créateur d'évènements pour promouvoir les produits présentés par les exposants de la 66ème Fête Saint-Pierre pour un montant HT de 1 150 €
- Décision du Maire en date du 6 mai 2019 – Acceptation du devis de la société AB Créateur d'évènements pour la sonorisation pour la 66^{ème} Fête Saint-Pierre pour un montant HT de 2 562 €
- Décision du Maire en date du 10 mai 2019 – Acceptation du devis de la société AB Créateur d'évènements pour le montage et le démontage du matériel lors de la 66^{ème} Fête Saint-Pierre pour un montant HT de 5350 €
- Décision du Maire en date du 10 mai 2019 – Acceptation du devis fourni par la société PROLIANS pour un bloc permettant la fermeture de l'accès du parc du Moustier, pour un montant HT de 650,00 €.
- Décision du Maire en date du 10 mai 2019 – Acceptation du devis fourni par la société MAISSE POINT P pour un panneau en brique permettant la fermeture de l'accès du parc du Moustier, pour un montant HT de 768,91 €.
- Décision du Maire en date du 13 mai 2019 – Acceptation du devis fourni par le groupe UMHS pour remplacer des clés et des canons usés, pour un montant HT de 809,16 €.

POUVOIR

Je soussigné Madame/Monsieur....., agissant en qualité d'Adjoint au Maire/de Conseiller Municipal donne pouvoir à pour voter en mes lieu et place à la séance du **Conseil Municipal du 22 mai 2019.**

Fait à Milly-la-Forêt, le.....